

Gestion Collective 1^{er} degré

n° 83 - 2026

Châteauroux, le 09 mars 2026

Affaire suivie par :
Mégane RONGUET
Sophie BERGERON
Tél : 02 54 60 57 23 / 02 54 60 57 34
Mél : ce.mouvement1erdegre36@ac-orleans-tours.fr

Le Directeur Académique
des Services de l'Éducation Nationale
de l'Indre

Cité administrative Bertrand
Bâtiment DEF
49, boulevard George Sand
CS 30057
36018 Châteauroux Cedex

à

Mesdames et Messieurs les enseignants du 1^{er} degré

S/c de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de
l'Éducation Nationale
S/c de Mesdames et Messieurs les Chefs
d'établissement du second degré

Objet : Mouvement intra départemental – Rentrée scolaire 2026/2027

- Réf. : - Loi n° 2019-828 du 06 Août 2019 relative à la transformation de la fonction publique
- Lignes directrices de gestion ministérielles relatives à la mobilité des personnels du 31 octobre 2024 (BO Spécial n°05 du 31 octobre 2024)
- Lignes directrices de gestion académiques du 25 février 2025

Le mouvement constitue un moment important dans le parcours professionnel des enseignants. Les services de la DSDEN de l'Indre sont pleinement mobilisés afin d'accompagner au mieux les professeurs des écoles dans ces opérations. À ce titre, un **guide du mouvement intra-départemental des professeurs des écoles de l'Indre** est mis à votre disposition. Il est complété par les outils proposés par le ministère de l'Éducation nationale pour faciliter l'utilisation de l'application dédiée.

Afin de présenter les modalités du mouvement ainsi que l'équipe chargée de vous accompagner, les enseignants concernés par le mouvement ou souhaitant y assister sont invités à une réunion d'information en visioconférence :

**Mercredi 8 avril 2026
à 14h**

Lien de connexion : <https://visio-agents.education.fr/meeting/signin/invite/469597/creator/31456/hash/cf9231c1d7f422343c45c3df536fb0d8f9acdb61>

Mise en place d'une cellule mouvement :

Une cellule dédiée est mise en place pendant toute la période de saisie des vœux. Elle se tient à la disposition des enseignants pour répondre à leurs questions et leur apporter toute information utile :

- Par téléphone, de 9h à 17h :
 - 02 54 60 57 23 (Mégane RONGUET)
 - 02 54 60 57 34 (Sophie BERGERON)
- Par courriel : ce.mouvement1erdegre36@ac-orleans-tours.fr
- En présentiel à la DSDEN, dans le cadre d'un accueil spécifique « mouvement » assuré du 13 au 14 avril et le mercredi 29 avril de 9h à 12h, puis de 14h à 17h.

Publication d'un guide du mouvement intra-départemental des professeurs des écoles de l'Indre :

Le guide présente l'ensemble des informations nécessaires au bon déroulement des opérations du mouvement intra-départemental. Doté d'un sommaire interactif, il permet un accès direct aux rubriques souhaitées. Les pièces à compléter dans certaines situations figurent en annexes dans le guide et sont également disponibles séparément sur le site de la DSDEN, afin de pouvoir être complétées en version numérique.

Calendrier :

Je vous invite à porter une attention particulière aux dates clés ci-dessous. Les échéances indiquées sont impératives : tout document ou saisie effectuée hors délai ne pourra être pris en compte.

- Vendredi 10 avril 12h : ouverture des inscriptions dans l'application SIAM1
- Mercredi 6 mai 17h : clôture des inscriptions dans l'application SIAM1
- Jeudi 7 mai : envoi des confirmations de demande de mutation dans la messagerie I-Prof des enseignants
- Lundi 11 mai inclus, au plus tard : date limite de retour à la DSDEN des accusés de réception des vœux et des pièces justificatives
- Vendredi 16 mai : envoi par la DSDEN des barèmes retenus dans I-prof pour vérification
- Mercredi 29 mai : date limite de vérification du barème par les enseignants
- Vendredi 12 juin : notification des résultats du mouvement sur I-Prof
- Lundi 22 juin : date limite de transmission à la DSDEN d'un recours relatif à l'affectation

Les services de la DSDEN restent pleinement mobilisés afin de garantir le bon déroulement de ces opérations et l'accompagnement de chacun dans ses démarches.



Bruno BENAZECH